

ANNEXE A

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE

Signalement d'un incendie et déclenchement de l'alarme:

- actionner l'avertisseur manuel d'incendie près des escaliers de secours;
- l'alarme générale est alors déclenchée;
- alerter le Service de sécurité incendie en composant le 911.

Procédure d'évacuation

Notre système d'alarme est équipé d'un système de détection sophistiqué. Chaque appartement est muni de détecteurs de fumée et de chaleur, lequel est relié directement au poste de sécurité. Ce système ne comporte qu'une phase: **l'alarme générale**.

Lorsque celle-ci est déclenchée, vous devez:

- rester calme;
 - ne jamais utiliser les ascenseurs qui se sont immobilisés au rez-de-chaussée;
 - vous diriger immédiatement vers l'escalier de secours le plus proche;
 - refermer la porte d'accès à l'escalier après l'avoir franchie;
 - évacuer l'immeuble sans précipitation par les escaliers de secours qui vous assurent une protection contre le feu et la fumée pendant au moins 90 minutes;
 - en cas de besoin seulement, utiliser les extincteurs mais non les tuyaux d'incendie sur les paliers de l'escalier de secours;
 - vous éloigner de l'immeuble d'au moins cent mètres pour faciliter la sortie des occupants et le travail des pompiers;
 - ne pas tenter de sortir votre véhicule du garage;
 - éviter de vous réfugier sur le toit qui n'est pas sécuritaire.
-
- **N.B.** Afin de bien se rappeler la procédure d'évacuation de l'immeuble, il est fortement recommandé de la revoir à l'occasion.